

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1157 Décisions concernant les Ministères

n° 1157

Ministère	Date de publication
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE	22 octobre 1960
Numéro JO	Date du numéro
n° 11 du 10/10/1967	10 octobre 1967

TEXTE INTÉGRAL

La Commission des Bourses, créée par l'arrêté susvisé, est composée comme suit : — M. le Ministre de l'Enseignement Président _ M. Ah Aref. Vice-Président du Conseil de Gouvernement Membre M. le Chef du Service de l'Enseignement M le Chef du Service des Finances où son délégué M. Muzotte. Directeur de l'Ecole du boulevard de Gaulle M. Pichon, Directeur du Lycée de Djibouti M. Claire, Professeur au Lycée de Djibouti Mme Pottier. Directrice de l'Ecole de Filles de Djibouti Frère Léon. Directeur de l'Ecole Charles-de-Foucauld M. Liccioni, parents d'élèves M. Djama Youssouf, Cette tommission se réunira dans le bureau de Monsieur le Ministre de l'Enseignement, sur convocation de son Président. La présente décision abroge toutes décisions antérieures.